

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
Délibération – Comité syndical du 3 juillet 2024		
CONSEILLERS SYNDICAUX : EN EXERCICE : 21 PRESENTS : 11 VOTANTS : 11 QUORUM ADMIN GAL ET ANIMATION : 11	PRESENTS : UMBERTO DIMASTROMATTEO, FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, BERENICE LACOMBE, COLETTE GONTHARET, GHISLAINE JOLY, CLAUDE REVIL BAUDARD, RAYMOND COMBAZ, CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE, JEAN-MICHEL DEROBERT, PIERRE BESSY ET MICHEL LUCIANI EXCUSES : CHRISTIAN EXCOFFON, FRANÇOIS RIEU, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, BERNARD BRAGHINI, MIKE ROUSSEAU, DANIEL DUPRE, JEAN-PIERRE CHATELLARD, FRANCK PACCARD, PHILIPPE ROISINE ET SEBASTIEN SCHERMA ABSENTS : RAPHAEL THEVENON, FREDERIC REY, SEBASTIEN VIOLI, LAURENT SOCQUET, PHILIPPE PRUD'HOMME	VOTES : POUR : 11 CONTRE : 0 ABSECTIONS : 0
DATE DE LA CONVOCATION : 20/06/2024		

Secrétaire de séance : Bérénice LACOMBE-SPADOTTO
 Rapporteur : Umberto DIMASTROMATTEO
 Délibération n°24-33

Objet : Administration générale – Date et lieu de la prochaine réunion du comité syndical

Vu l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'article L5211.11 du CGCT ;

Considérant que l'organe délibérant se réunit au siège de l'établissement public de coopération intercommunale ou dans un lieu choisi par l'organe délibérant dans l'une des communes membres.

Il est proposé que le prochain comité syndical se déroule :

Mardi 1^{er} octobre 2024 de 18h à 19h30
Mairie - Salle du conseil municipal
37, place de la mairie
73 720 QUEIGE

